



ATOUT France : IM 035 1000 40

Les jeunes entre 13 et 17 ans s'inscrivent sur le parcours "*Jeune hospitalier*".  
Les enfants jusqu'à 12 ans doivent n'être inscrits qu'après avoir inscrit l'adulte les accompagnant  
pendant le pèlerinage.

Genre \* :  Fille  Garçon

Nom \* : \_\_\_\_\_ Prénom \* : \_\_\_\_\_

Date de naissance \* : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Lieu de naissance \* : \_\_\_\_\_

Adulte responsable de l'enfant pendant le pèlerinage \* : \_\_\_\_\_

*Si l'adulte accompagnant le jeune pendant le pèlerinage n'est pas son responsable légal :*

Responsable(s) légal(aux) du mineur : \_\_\_\_\_ Statut :  Père  Mère  Tuteur

Nom & Prénom du(des) responsable(s) légal(aux) du mineur : \_\_\_\_\_

Téléphone portable : \_\_\_\_\_ Téléphone autre : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

### Hébergement :

Les enfants de 0 à 3 ans bénéficient de la gratuité pour l'hôtel ;

L'hôtel de l'enfant doit bien évidemment être celui de l'adulte en ayant la charge :

Précisez l'hôtel :

Aucun (0 €)

Tout hôtel 0-3 ans (0 €)

#### HOTELS HOSPITALIERS

Tout Hôtel 4-6 ans (150 €)  Tout Hôtel 7-12 ans (180 €) \_\_\_\_\_, \_\_\_ €

#### HOTELS PELERINS

Tout Hôtel 4-6 ans (150 €)  Tout Hôtel 7-12 ans (180 €) \_\_\_\_\_, \_\_\_ €

Transports :  Je vais à Lourdes par mes propres moyens (-80 €, sauf forfait déjà gratuit) - \_\_\_\_\_, \_\_\_ €

Je souhaite utiliser un car de ramassage pour aller/revenir du M.I.N. (+10 €) + \_\_\_\_\_, \_\_\_ €

**TOTAL 1 à régler par chèque à l'ordre de 'BIPEL'** \_\_\_\_\_, \_\_\_ €

J'ai pris connaissance des conditions générales et particulières de vente \* **Signature resp. légal :**

Pour bénéficier d'une aide financière, veuillez contacter la présidente de l'Hospitalité, Christine Demaria (06.87.11.36.28

ou [bernard.demaria@wanadoo.fr](mailto:bernard.demaria@wanadoo.fr))

### \* Renseignement obligatoire

Tous les chèques sont envoyés à l'inscription à 'Hospitalité d'Avignon - 49 ter rue Portail Magnanen, Centre Magnanen - 84000 Avignon'. Il est possible d'établir jusqu'à 5 chèques à l'ordre de 'BIPEL'. La date d'encaissement du dernier chèque ne doit pas aller au-delà du 30 nov. 2021. Les frais de voyage peuvent être couverts pour partie par des chèques ANCV valides au moins jusqu'au 31 dec. 2021. Le règlement des adhésions à l'Hospitalité se fait par un chèque unique à l'ordre de 'HNDL du diocèse d'Avignon'.





**Hospitalité Notre-Dame de Lourdes  
du diocèse d'Avignon**

## **Autorisation à remplir par les responsables légaux de mineurs figurant sur une image fixe/en mouvement**

Nous soussignés, \_\_\_\_\_, responsables légaux de

\_\_\_\_\_ **AUTORISONS SANS RESERVE OUI\* NON\***  
l'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes du diocèse d'Avignon à disposer pleinement et irrévocablement des images fixes ou en mouvement de notre enfant.

Concrètement, ces images pourront être utilisées sur le site internet et sur la page Facebook de l'Hospitalité, ainsi que sur le site internet du diocèse. Elles seront, pour beaucoup, reproduites sur les DVD ou clés USB pouvant être achetées par les participants au pèlerinage. Certaines seront intégrées dans un diaporama de promotion du pèlerinage .

Cette autorisation vaut pour le monde entier et est sans limite de durée. Par la présente, nous reconnaissons ne pas prétendre à une réparation d'un préjudice quel qu'il soit du fait de l'utilisation de ces images.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature des responsables légaux :